

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 9 décembre 2024

Le neuf décembre deux mil vingt-quatre à dix-neuf heures, le Conseil municipal de Champagnier s'est réuni en session ordinaire publique en mairie de Champagnier, sous la présidence du Maire, Florent CHOLAT.

Date de convocation : 5 décembre 2024

Présents : Florent CHOLAT, Pascal SOUCHE, Elise BRALET, Hervé ALOTTO, Jean-Paul JULIEN, Christine CAVARRETTA, Carole ANDRIES, Pierre-Alain MENNERON, Benoît ROSSIGNOL, Lucie HARREAU, Pascal PERRIER, Hubert COLLAVET

Absentes : Sarah AFENDIKOW, Brigitte ORGANDE, Nathalie BARON

Secrétaire de séance : Hubert COLLAVET

DEL2024_072 : Personnel – Modification et adoption du tableau des effectifs permanents

À la suite des délibérations DEL2024_028 du 13 mai, DEL2024_053 du 26 août 2024, DEL2024_62 du 14 octobre 2024 et DEL2024_070 du 9 décembre 2024, il est proposé de mettre à jour le tableau des emplois comme suit :

FILIÈRE	CATÉGORIE	EFFECTIF	DURÉE HEBDOMADAIRE DE SERVICE	FONCTIONNAIRE OU CONTRACTUEL
Cadre d'emploi				
ADMINISTRATIVE				
Secrétaire de mairie	A	1	35h	Fonctionnaire
Attaché territorial	A	1	35h	Fonctionnaire
Rédacteur	B	1	35h	Fonctionnaire
Rédacteur	B	1	35h	Non pourvu
Adjoint administratif territorial	C	1	TNC à 28h	Fonctionnaire
Adjoint administratif territorial	C	1	35h	Fonctionnaire
TECHNIQUE				
Agent de maîtrise	C	1	35h	Non pourvu
Adjoint technique principal de 1 ^{re} classe	C	4	35h	Fonctionnaire
CULTURELLE				
Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal de 2 ^e classe	B	1	TNC à 28h	Fonctionnaire
Adjoint territorial du patrimoine principal de 1 ^{re} classe	C	1	TNC à 28h	Non pourvu
MÉDICO-SOCIALE				
Agent spécialisé des écoles maternelles principal de 1 ^e classe	C	1	TNC à 31h30	Fonctionnaire
ANIMATION				
Animateur	B	1	35h	Fonctionnaire
Adjoint territorial d'animation principal de 2 ^e classe	C	1	TNC à 31h30	Fonctionnaire
	C	2	35h	Contractuel
Adjoint territorial d'animation	C	1	35h	Contractuel
Adjoint territorial d'animation (CDI)	C	2	TNC à 28h	Contractuel
Adjoint territorial d'animation				
<i>TNC : Temps non complet</i>				


Après en avoir débattu, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- **D'approuver** le tableau des emplois permanents de la collectivité ci-dessus actualisé.

Modalités de vote : 12 POUR / 0 CONTRE / 0 ABSTENTION

Florent CHOLAT
Maire

Hubert COLLAVET
Secrétaire



Certifié exécutoire compte-tenu de la
Transmission en préfecture le : 13 DEC. 2024
Publié le : 13 DEC. 2024